



Demande d'information concernant le sauf-conduit

Par **kartala**, le **11/09/2012** à **11:47**

Bonjour,

je voudrais savoir quelle est l'objectif du sauf conduit? permet-il de demander l'asile dans un autre pays européen?

Par **kartala**, le **11/09/2012** à **14:01**

bonjour! je vais essayer d'être plus clair. Disons que quelqu'un soit retenu à la ZAPI. il fait une demande d'asile qui fut rejetée. Après quelques temps il fut libéré par décision de la justice et fut muni d'un sauf-conduit. cette personne peut-il demander l'asile dans un autre pays européen? est-ce que si il le fait on ne va pas lui demander de retourner en France?